

simple de la main causait une douleur à la jambe. Il s'est rendu chez des parents en bas de Québec avec promesse d'un pèlerinage à Sainte-Anne de Beaupré, mais son état ne lui permit pas de réaliser son projet. Passant à Sainte-Anne de la Pocatière, il demeura une heure dans l'église, en prière à Sainte Anne. Le même soir, il constata un mieux sensible, et quatre jours après, la plaie était guérie, mais la jambe est restée un peu courbée, quoique sans plaie ni douleur. Il est revenu le 6 août et a repris son ouvrage, et le mieux s'est toujours continué depuis. A son arrivée, il est venu me faire part de sa joie ; cependant afin d'éprouver davantage ce fait étonnant, je l'ai remis à quatre mois pour vous écrire ces détails et vous demander de vouloir bien insérer dans vos " Annales " cette faveur signalée de la protection de sainte Anne.

J. M. L.

----- 000 -----

NOTRE SAINT PÈRE LE PAPE LÉON XIII.

Son Eminence le cardinal de Bonnechose, archevêque de Rouen, écrivait, il y a quelque temps, lors de son retour de Rome, au clergé et aux fidèles de son diocèse, une lettre pastorale dans laquelle il donne les détails les plus intéressants sur Notre Saint Père le Pape Léon XIII : nos lecteurs y remarqueront en outre ce que dit l'éminent cardinal sur le Denier de Saint-Pierre et sur le pouvoir temporel. Nous empruntons aux *Annales Catholiques* les extraits suivants de cette lettre pastorale :